Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

Le Déficit

Nous avons publié, l'autre jour, le rapport de M Chatteleyn, sur les comptes administratifs et de gestion pour l'année 1906 ; nous avons dit que les grandes phrases de l'ex-sénateur n'avaient qu'un but : masquer le vide de la caisse municipale.

Nous en reparlerons, mais nous croyons **devoir, aujourd'hui, laisser la parole au citoyen Bailleul, qui, au cours de la séance du conseil municipal, fit bonne justice des prétentions de nos bluffeurs qui ne manquent pas une occasion de se décerner des brevets d'administrateurs émérites et voudraient voir tout le monde tomber en extase devant** coffre-fort aussi trompeur que celui de Mme Humbert, de joyeuse mémoire.

« Il n'y a pas lieu de crier bien haut, remarquait-il, la situation ne s'équilibre qu'avec peine, grâce à des économies faites sur les dépenses d'assistance. Ainsi vous avez dépensé 44.000 francs de moins pour le Bureau de bienfaisance, 3.000 francs de moins pour les enfants abandonnés ; en moins aussi pour les Fourneaux économiques, le Sanatorium, les réservistes, ce qui fait en tout 80.000 francs d'économies. On a dépensé — aussi 10.000 francs de moins pour les employés d'octroi.

Vous avez la prétention de faire mieux que vos prédécesseurs, mais vous sacrifiez les petits contribuables avec les tramways qui vont circuler dans le marché, avec la salle d'expositions qui ne servira à rien, le square Wibaux où personne ne va. »

M. Chatteleyn, tout interloqué, s'était tu et le ministre des finances balbutiait quelques explications dans le genre de celles-ci.

« Si le Bureau de bienfaisance ne nous a pas demandé autant de crédits que les années précédentes, c'est que, vous devez vous en réjouir avec nous, la situation économique de la ville s'est améliorée, que le travail a été relativement plus actif, qu'il y a donc moins d'infortunes à soulager ».

Après l'incident de l'autre jour, au Bureau de bienfaisance ; après le refus de secourir de malheureux travailleurs en excipant de leur qualité de grévistes, on devrait avoir la pudeur de ne pas parler ainsi que l'a fait M. Sayet.

Sa réponse n'en est d'ailleurs pas une.

« Il nous apporte un compte administratif qui présente un excédent de 12.109 fr. et et Bailleul lui prouve que pour arriver à ce résultat, il a fallu économiser quatre-vingt mille francs sur les œuvres charitables, sans compter ce qu'on économisa d'autre part sur la voirie.

Cela prouve que, toutes choses restant comme elles devaient rester, M. Sayet se trouvait avec un déficit de 68.000 francs.

C'est pourquoi le ministre des finances de M. Motte a répondu à côté. Il lui eut été fort difficile de défendre les déplorables administrateurs qui collaborent avec lui à la ruine de notre cité.

R. L.

Les grèves

COMMENCEMENT DE GREVE

Les ouvriers de la filature Ternynck étaient sur le point de se mettre en grève, lorsque le patron leur accorda satisfaction.

Jeudi soir, à cinq heures, les ouvriers de la filature Henri Ternynck, boulevard de Fourmies, se sont présentés au bureau patronal.

Ils demandaient qu'on n'emploie pas le nouveau directeur embauché et réclamaient quelques augmentations.

Les fileurs 0 fr. 50 par jour ; les rattacheurs 1 fr. 50 par semaine ; les bâcleuses 1 franc par semaine, et la préparation, un centime à l'heure.

M. Henri Ternynck a tout accepté.

GREVE DE VIDANCEURS

Samedi matin, six ouvriers sur quinze, de la Société des Vidanges inodores, rue Saint-Hubert, se sont mis en grève, demandant le renvoi du garde d'écurie.

AU TISSAGE BURY

Dix-neuf ouvriers du tissage Bury, rue de France, se sont mis en grève, hier, réclamant une augmentation de salaire.

Accident prévu

Des pompiers partis avec la grande échelle pour faire des manœuvres, sont projetés sur le sol, rue Jouffroy.

Ces temps derniers, un commencement d'incendie ayant éclaté boulevard de Reims, tout le matériel d'incendie fut envoyé sur les lieux.

En cours de route, l'échelle se distingua par ses allures folles. Montée sur un chariot où elle est fort mal assujettie, on la vit, rue de Lannoy, balayant tantôt le trottoir de droite, tantôt celui de gauche, rendant par là même, cette rue inabordable aux piétons.

Un jour ou l'autre il se produira un accident disaient les habitants de la rue en la voyant passer.

L'accident s'est produit mercredi soir, vers sept heures un quart, rue Jouffroy, à hauteur du boulevard de Reims.

Une demi douzaine de pompiers en comptant l'adjudant et le commandant qui, nous assure-t-on, étaient de la partie avec un de nos confrères et un photographe, étaient partis pour faire quelques manœuvres.

Or, la seule exécutée fut celle qui ne figurait pas au programme.

L'échelle, continuant ses balancements redoutables, l'accident prévu se produisit et toutes les personnes qui se trouvaient sur le véhicule furent projetées sur le sol.

L'adjudant des pompiers fut même envoyé à une certaine distance puisque, passant par dessus la haie, il alla rouler dans un champ de luzerne, se faisant des contusions assez sérieuses, tandis que notre confrère voyait voltiger son lorgnon.

L'échelle est absolument démolie.

Il serait peut-être bon, pour la sécurité de tout le monde en général, et des pompiers en particulier, d'apporter quelques améliorations au matériel. L'accident de mardi prouve que ce ne sera pas du luxe.

SCANDALE ???

Un confrère « L'Echo Républicain de l'Oise », rapporte une affaire d'escroquerie, qui se monterait à 15.000 francs, et dont se serait, paraît-il, rendu coupable, le fils d'un gros commissionnaire en draperies de Roubaix-Paris.

Avant d'en dire plus long, nous attendrons que les faits signalés soient confirmés. Nos lecteurs comprendront notre réserve.

Est-ce un drame ?

Un drame ? Peut-on appeler drame, l'histoire qui s'est déroulée, hier soir, à quatre heures, dans la maison portant le numéro 23 de la rue Voltaire.

Nous serions plutôt portés à dire que nous nous trouvons en présence d'une scène de famille, mais, malheureusement, il n'y a pas de famille dans le drame que nous avons à relater. Allons jusqu'au bout et disons, sans plus tarder, que le drame n'existe peut-être pas.

Ceci expliqué, allons-y :

Daniel Bataille, âgé de 27 ans, peintre, est venu, paraît-il, chez M. Libyn, chez lequel il habite.

Là, il s'est trouvé en présence de Mme Libyn, et lui a demandé des dessins qui, paraît-il encore, lui appartenaient.

On visitait ces fameux dessins, lorsque, subitement, un coup de revolver fut tiré... Il y a, assure-t-on, une trace de balle dans le mur.

Nous nous sommes livrés à une enquête approfondie sur ce drame et nous sommes obligés d'avouer que nous n'avons pas trouvé ce que promettait la rumeur publique.

Daniel Bataille fut reconnu, nous dit-on, par mariage in-extremis, entre sa mère mourante et M. Libyn.

M. Libyn s'étant remarié, conserva Daniel Bataille avec lui.

Alors, il y eut des contestations qui se traduisirent par la recherche des dessins réclamés par le jeune peintre.

Le revolver se trouvait-il au milieu de ces dessins ?

Daniel s'en est-il emparé, en demandant quel était ce dessin qui se trouvait au milieu des autres ?

Daniel avait-il bu ?

C'est autant de points d'interrogation que nous avons posés au cours de notre enquête.

Dans le quartier, c'est notre devoir de dire, l'opinion est favorable à l'accusé, qui sera conduit à Lille aujourd'hui.

Il n'avait pas bu, il n'a pas tiré.

Cependant, il y eut peut-être une discussion avec Mme Libyn, qui n'est pas sa belle-mère, mais qui est la femme de son père adoptif, au sujet de bijoux de famille.

Que la police débrouille cette affaire obscure, nous ne demandons pas mieux, mais si l'on doit conduire à Lille Daniel Bataille, il nous semble que son cas devra être étudié de fort près par le juge d'instruction chargé de l'enquête.

AGENCE CLANDESTINE D'EMIGRATION. — Voir aux Informations régionales.

LA LOTERIE DE LA PRESSE DU NORD

Les billets de la loterie de la Presse du Nord, œuvre essentiellement régionale, sont accueillis partout avec une faveur marquée et l'on peut déjà prévoir que le tirage sera avancé d'au moins six mois. Nous engageons donc les débitants de tabac qui n'en seraient pas encore pourvus et nos lecteurs eux-mêmes à s'approvisionner le plus tôt possible, car les demandes de l'extérieur commencent à affluer au dépôt général, 19, rue Faidherbe, à Lille.

TENTATIVE DE SUICIDE

Hier matin, la jeune Eugénie Lewille, âgée de seize ans, demeurant rue de l'Alma, cour Lefebvre, profita du moment où sa mère était au marché, pour absorber un demi verre à bière de liqueur Vanswieten.

Elle fut aussitôt prise de coliques et sa famille, l'ayant fait soigner par le docteur Lerat, celui-ci la fit admettre à l'Hôtel-Dieu.

Elle a déclaré avoir voulu s'empoisonner à la suite d'une querelle.

ALLER ET RETOUR DE SAINT-POL

Lundi, au train de six heures, 95 garçons et 40 filles, partiront dans la direction du Sanatorium de Saint-Pol, pour y faire un séjour d'un mois.

Le même soir, les enfants de Roubaix, partis le 1er juin, arriveront à huit heures du soir en gare de Roubaix.

VISITE DES CARNIS

Le service de la sûreté a procédé hier après-midi, de deux à quatre heures et demie, à une visite de garnis suspects au point de vue des mœurs, rues du Nouveau-Monde, Isabeau-de-Roubaix, d'Alma, du Chemin-de-Fer, des Fabricants, et boulevard de Paris.

Les contraventions ci-après ont été constatées :

1. Marie-Catherine Bonte, 22 ans, cabaretière rue du Nouveau-Monde, 20, pour avoir occupé comme servante, Rachel Vansteenkiste, 20 ans, non munie du certificat réglementaire ; Ursule Delfly, 32 ans, cabaretière, rue du Chemin-de-Fer, 13, pour avoir occupé dans les mêmes conditions, Laure Avion, 24 ans, demeurant rue de la Redoute, 7 ; Eugène Santaers, 25 ans, cabaretier, rue des Fabricants, 26, pour avoir occupé Marguerite Vandamme, 26 ans, cette dernière qui est Belge, était dépourvue de feuille d'immatriculation.

UNE DISPARITION

Hier après-midi, le commissaire de police du 3e arrondissement voyait arriver Mme Cau, qui venait annoncer la disparition de sa fille Céline, tisserande, âgée de 16 ans, demeurant chez elle, rue des Longues-Haies, cour Debouvre.

Elle était partie vendredi, à une heure et demie de l'après-midi, disant qu'elle allait chez Ternynck, où elle travaille.

Or, le matin même, elle s'était disputée avec une de ses camarades et comme elle avait, à la suite de cette discussion, été prise d'une crise nerveuse, on l'avait congédiée.

Les parents ont prié M. Squivée de ramener leur fille si ses agents parvenaient à la retrouver.

UN BRUTAL

Hier matin, vers 8 heures, l'agent Henri Carette, passant sur le quai de Wattrelos, aperçut un jeune charretier qui maltraitait ses chevaux, leur flanquant, comme on dit ici « ses deux pieds au vintre ».

Il s'approcha aussitôt et le pria de cesser.

« Mes pieds sont faits pour toi aussi, répartit le mauvais conducteur. »

L'agent se mit donc en devoir d'arrêter le brutal qui opposa une résistance des plus vive.

Il fallut quérir trois autres agents pour l'emporter au commissariat du 5e arrondissement où il fut écroué après avoir injurié les agents tout le long du chemin.

Interrogé dans l'après-midi, il déclara avoir agi et parlé sous l'influence de l'ivresse. Il avait absorbé dès le matin et pour se réveiller, sans doute, huit grands verres de genièvre qui l'avaient mis de fort mauvaise humeur.

Il a déclaré se nommer Jules Tavernier, et être domestique chez Marescaux, à Marquette.

UN CHAUDRONNIER BLESSE

M. Henri Catrice, 47 ans, demeurant rue de l'Ommelet, 209, chaudronnier chez MM. Leveugle frères, au cours de son travail, a reçu un éclat de fer dans l'œil gauche.

M. le docteur Delcœuillerie a constaté une plaie à la partie interne du bord scléro cornéen, ayant produit une hernie de l'iris et épanchement de sang dans la chambrée intérieure de l'œil.

Le praticien a déclaré ne pouvoir se prononcer sur les suites de cet accident avant un mois.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

A la société anonyme de la rue de Soubise, M. Alfred Stock, 63 ans, tisserand, demeurant rue de Ma Campagne, cour Flamencourt, 3, s'est fait une plaie contuse au front en tombant de son métier.

15 jours de repos.

— Chez MM. Motte et Meillassoux frères, M. Louis Vienne, 38 ans, menuisier, demeurant rue Neuve, 52, a reçu une paille d'acier dans l'œil droit en repassant un outil.

15 jours de repos.

GARE AUX TOUTOUS

M. Demora, inspecteur vétérinaire, ayant connu que le chien, abattu, jeudi après-midi, par l'agent Willaume, était atteint de la rage, la fourrière à chiens commencera à fonctionner à partir de ce matin.

BREVET ELEMENTAIRE

Nous sommes heureux d'apprendre que deux nouveaux élèves du cours de M. J. Gaillard, directeur de l'Ecole de la rue Turgot, MM. Jean Corte et Quennoy Alphonse, tous les deux employés de commerce, viennent de passer avec succès, à Lille, les examens pour le brevet de capacité de l'enseignement primaire, les 24, 25, 26 et 27 juin courant.

La semaine dernière, deux jeunes filles du même cours, Mlles Leontine Alexandre et Berthe Hermans obtenaient le même succès.

A la section d'octobre dernier, trois jeunes gens, Mlle Augustine Leclercq, MM. Leblanc Joseph et Eloi Delcour, réussissaient également dans leurs examens, ce qui fait huit brevets en moins d'un an.

Ces résultats se passent de commentaires.

CE QUE L'ON TROUVE

Mlle Philomène Canot, demeurant rue de l'Ermitage, 61, a trouvé, rue Saint-Joseph, un bracelet en argent.

— M. Marcel Huyghe, demeurant rue de l'Amiral-Courbet, 6, à Croix, a trouvé un billet de banque.

— L'agent Dubus a trouvé, boulevard de Paris, un soulier en velours pour enfant.

SOCIALISTES ROUBAISIENS ! — Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient moralement et pécuniairement votre Parti, dans toutes les circonstances.

REPOS HEBDOMADAIRE

On porte à la connaissance des syndicats intéressés que des enquêtes sont ouvertes sur les demandes de dérogations présentées par les commerçants suivants :

Société de la Glace pure, 64, rue Saint-Antoine ; M. Facques-Leduc, mercier, rue du Curé, 206 ; M. Robert, coiffeur, rue Neuve, 19.

TOMBEE D'UNE CHAISE

Maximilienne Baquet, une fillette de deux ans, demeurant rue de la Gare, 96, s'est brisé la jambe gauche, hier soir, en tombant d'une chaise. Elle a été admise à l'Hôtel-Dieu.

VOL DE LAINE

Jeudi, vers 6 heures et demie du soir, Elise Declair, 47 ans, soigneuse, au peignage de l'Union, demeurant à Mouscron, rue du Petit Courtrai, 241, a été mise en état d'arrestation pour vol de laine au préjudice de ses patrons.

Cette femme tenait caché, dans son réticule, 1 k. 650 de laine peignée.

LES CARS TAMPONNENT

Jeudi, vers 4 heures et demie du soir, le tramway venant de Lille, a tamponné, rue Neuve, un chariot conduit par Georges Haerminne, 23 ans, domestique, au service de M. Frère, entrepreneur, rue du Collège.

H. Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE, 5, rue du Collège, ROUBAIX. — Extractions sans douleur. Maladies de la bouche. 596.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE D'ESCRIME « UNION ROUBAISIENNE ». — Siège Café de l'Entité. — Aujourd'hui dimanche, à 9 heures et demie, entraînement général des mouvements qui seront exécutés à la fête du 14 Juillet. A 11 heures, réunion générale et obligatoire.

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE LA RUE DES ARTS. — La commission de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole de la rue des Arts rappelle aux sociétaires que le premier tir de concours aura lieu aujourd'hui dimanche, au stand de l'Ecole, à partir de 9 heures du matin. Elle rappelle également qu'il est indispensable [illegible] à tous les tirs de concours pour pouvoir participer aux primes d'honneur finales.

MOUVEMENT SOCIAL

COOPERATIVE « LA PAIX ». — La mise en étuis des numéros pour l'émission d'obligations se faisant aujourd'hui dimanche 30 juin, à dix heures et demie du matin, les coopérateurs ou acheteurs d'obligations sont invités à assister à cette réunion qui aura lieu au local, 73-75, boulevard de Belfort.

Le Conseil d'administration.

P.-S. — En vente à partir de ce jour les obligations au prix de 23 fr. 75 l'une avec un intérêt de 4 % l'an remboursables en trente années par voie de tirage au sort.

Le Conseil d'administration.

Coopérative « La Paix »

ASSEMBLEE GENERALE

Avis aux Coopérateurs

Les coopérateurs de la société coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, 73, sont informés qu'une **Assemblée Générale Ordinaire** est convoquée pour le JEUDI 18 JUILLET, à huit heures et demie du soir.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de la commission de contrôle sur la situation de la Coopérative ;
2. Renouvellement partiel du Conseil d'administration ;
3. Tirage des primes.

AVIS IMPORTANT

Les coopérateurs sont avisés qu'ils peuvent postuler pour remplir les fonctions d'administrateur. Il faut cependant, conformément à l'article 21 des statuts, pour être admis comme candidat, être français et posséder ses droits civils et politiques, être inscrit depuis six mois comme sociétaire actif sur les registres de la société et justifier que l'on s'approvisionne au moins à l'une de ses branches d'affaires.

Tout postulant doit envoyer sa candidature **par écrit**, pour le **lundi 15 juillet au soir** (dernier délai) **au secrétaire des trois commissions de la Coopérative**, au local « La Paix ». Le postulant devra, en outre, assister à l'assemblée générale du 18 juillet.

Nous adressons un pressant appel aux coopérateurs pour qu'ils assistent tous à cette assemblée générale ordinaire, dont l'ordre du jour a une importance très grande. Le rapport de la Commission de contrôle doit être entendu et compris par tous et son adoption, ainsi que l'élection d'une partie du Conseil d'administration, doit marquer et marquera sûrement une ère de prospérité pour notre société qui nous tient tant à cœur.

La Commission de Contrôle de la Coopérative « La Paix ».

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 29 juin 1907

Naissances. — Henri Leclercq, rue des Arts, 16. — Angèle Canoo, rue Fontenoy, cour Allart, 11. — Eugène Vansteenkiste, rue de la Conférence, 30. — Jules Maertens, rue de la Rondelle, 13. — Antoinette Bourgois, rue du Trichon, 30. — Marthe Derville, rue du Grand Chemin, 49.

Décès. — Antonia Verschueren, 78 ans, ménagère, rue Bernard, 25, cour Bernard, 1. — Thérèse Barbillon, 4 mois, rue Blanchemaille. — Pierre Moreel, 82 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Adolphine Dupont, 67 ans, sans profession, rue Barbieux.

Aucun **Dentifrice** n'est comparable à **l'EAU de SUEZ. Le seul qui Conserve et Préserve les Dents de la Carie. — Se trouve dans toutes les bonne pharmacies.** 1422-4

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 69, RUE DU CASINO, TOURCOING

LE SOCIALISME ET LES ELECTIONS CANTONALES

L'annonce d'une conférence sur le socialisme et les élections cantonales, avait attiré, vendredi soir, à huit heures, salle Noël Vantieghem, rue Carnot, bon nombre de militants. Le citoyen Ghesquière, député, conseiller général, se fit excuser. Le citoyen Renaudel, délégué permanent du Parti Socialiste, prit seul la parole.

Le bureau était ainsi composé : président, Arthur Pierpont ; assesseurs, Smidt et Flament.

Les élections cantonales, dit le citoyen Renaudel, dès le début de sa conférence, sont proches. Il faut que les ouvriers participent à la lutte. Le conférencier entretient ses auditeurs de la nécessité des syndicats ouvriers et de la question des syndicats de fonctionnaires. L'action parlementaire socialiste n'est efficace qu'autant qu'elle s'appuie sur une forte organisation économique.

Le conférencier se déclare ennemi du scrutin d'arrondissement qui livre les petits fonctionnaires à certains politiciens qui veulent leur faire jouer le rôle de rabatteurs électoraux.

De tous les partis politiques le socialisme est le seul vraiment libéral. Il est le seul qui assure aux travailleurs le respect de leurs droits et la défense de leurs intérêts, le seul qui combatte l'exploitation capitaliste. Le triomphe du socialisme sera le triomphe de la justice. En prenant une part active aux élections cantonales, les ouvriers affirmeront leur volonté de transformation sociale. Il est encore des travailleurs qui acceptent d'être victimes d'un régime de terreur : il faut qu'ils se ressaisissent. Il faut, que, résolument ils entrent dans les organisations socialistes, syndicales et coopératives. Les hommes qu'ils pourvoient au pouvoir ne seront que les exécuteurs de leur volonté.

Ils seront forts parce qu'ils auront derrière eux l'armée de ceux qui souffrent et qui peinent. Cette péroraison est saluée de chauds applaudissements.

Puis l'ordre du jour suivant est lu par le président et adopté à l'unanimité :

« Les citoyens réunis chez Noël Vantieghem, le 28 juin, après avoir entendu le citoyen Renaudel, faire le procès de la société capitaliste et expliquer la ligne de conduite à suivre par les travailleurs, approuvent cette ligne de conduite et s'engagent à faire leur devoir en toutes circonstances en entrant dans les syndicats ouvriers et groupes socialistes et en faisant toute la propagande nécessaire pour faire élire les candidats du Parti Socialiste aux prochaines élections cantonales, les citoyens Pierpont, de Tourcoing, dans le canton Nord-Est ; Schmidt, de Marcq-en-Barœul, dans le canton Sud et Vandeputte de l'Halluin, dans le canton Nord. Blâment le gouvernement actuel pour les procès de tendance et d'opinion qui ont fait jeter en prison les militants de la Confédération Générale du Travail. Protestent également contre les tueries dont le Midi vient d'être le théâtre et se séparent aux cris de : Vive l'Emancipation intégrale des travailleurs ! »

LES CINQUANTE FRANCS DE LA CABARETIERE

Hier après-midi, Mme veuve Castelain, cabaretière rue de Dunkerque, 102, avait reçu de diverses personnes qu'elle héberge, une somme de 50 francs. Elle l'avait placée dans le tiroir de son comptoir. Elle les croyait en sûreté.

Or, à six heures, entrèrent chez elle deux jeunes gens âgés de vingt ans environ, qui commandèrent des chopes. La cabaretière quitta un instant son comptoir pour aller surveiller son pot-au-feu dans la cuisine voisine. Pendant son absence, les consommateurs s'éclipsèrent. Quelques minutes après leur disparition, la cabaretière ouvrit son tiroir ; les 50 francs qu'il contenait étaient réduits à 5 fr. 50.

Mme Castelain a porté plainte à M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement. Elle accuse du vol les deux buveurs de chopes, lesquels répondent, paraît-il, aux prénoms d'Alfred et d'Ernest.

FUNERAILLES D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Samedi matin à dix heures, ont été célébrées les funérailles de M. Auguste Ducoulombier, conseiller municipal. Le cortège funèbre s'était réuni au domicile du défunt, 42, rue Pierre-Motte.

Une foule considérable suivait le convoi. Le deuil était conduit par MM. Jules Ducoulombier et Waetjens, frère et beau-frère du défunt.

Dans l'assistance, particulièrement recueillie, avaient pris place : tout le conseil municipal ayant à sa tête M. Dron ; des délégations de l'hospice, de l'octroi, du service des eaux et de tous les services de la mairie, de la douane, de la police, de la caserne des pompiers ; MM. Pontoise et Raoul, capitaine et lieutenant des douanes ; Vilain, Dudot, Rougeron, Delattre, et Niederst, commissaires de police ; Auriol et Bacquand, juges de paix ; Marquant, chef de gare et un très grand nombre de notabilités.

Des couronnes avaient été offertes par l'administration et le personnel du Conditionnement ; par l'administration de la Caisse d'épargne ; l'œuvre des Vieux-Ménages de la Ville la Solidarité républicaine, les membres de l'Assistance municipale et par l'Hospice.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Pont de Neuville.

Avant que le cercueil ne fut enseveli, M. Cyrille Desbouvrie, vice-président de la commission de l'Hospice, a dit à son ami un adieu ému, puis, MM. Abel Leveugle, conseiller municipal, et Dron, maire de Tourcoing, ont prononcé des discours qui ont fortement ému l'auditoire.

UN BUREAU CAMBRIOLE

La nuit dernière, des cambrioleurs se sont introduits dans le bureau de M. Emile Catteau, entrepreneur, rue du Brun-Pain, 36, après avoir fracturé la porte d'entrée. Ils ont dérobé une bicyclette neuve, d'une valeur de 250 fr., munie de jantes jaunes et de poignées en cuir marron, ainsi qu'une somme de 30 fr. enfermée dans un pupitre. Ils ont opéré avec beaucoup de dextérité et de façon si discrète que personne ne les a entendus.

M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

CHEZ LES OUVRIERS DU TISSU

La Chambre syndicale des ouvriers du tissu, rue de Menin, 183, prie tous les camarades d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 30 juin, à cinq heures très précises du soir, pour y discuter l'ordre du jour suivant : 1. Lecture des procès-verbaux. — 2. Compte-rendu moral et financier. — 3. Congrès textile du mois d'août.

PHARMACIENS DE GARDE

Sont de garde aujourd'hui, à partir de midi : MM. Vanneufville, 6, rue Saint-Jacques ; Goube, d'Anzin, rue de la Malsence ; Dumérit, 90 bis, rue Winoc-Chocquel ; Pattée, 23, rue du Brun-Pain ; Verriest, 6, place des Phalempins.

LEURS RENTES

Chez Charles Tiberghien et fils, industriels, 105, rue de Lille, Jean Bouche, 14 ans, donneur de fils, rue du Dragon, 15, s'est fait en tombant une entorse médio-tarsienne.

8 jours de repos.

— Chez Tiberghien frères, industriels, rue de Paris, Arthur Vanoverschelde, 38 ans, tisserand, rue du Brun-Pain, s'est contusionné au pied gauche, au genou et au coude droits, en tombant.

8 jours de repos.

— Chez Verbaux-Tibault fils, 28, rue Faidherbe, Aloïs-Jean Stickelbout, 17 ans, bacleur à Neuville-en-Ferrain, s'est blessé à la jambe gauche.

8 jours de repos.

— Chez Tiberghien et fils, industriels, rue de Lille, Julien Delforterie, 38 ans, teinturier à Mouvaux, s'est fait une déchirure musculaire de la région lombaire.

10 jours de repos.

— Aux établissements François Masurel frères, à Tourcoing-les-Francs, Louis Leroy, demi-rattacheur, 17 ans, rue de la Fonderie, cour Duvivier, s'est blessé à l'index gauche.

10 jours de repos.

POPULATION ETRANGERE

Du 23 au 3 juin, on a constaté l'entrée en France, par Tourcoing, de 20 étrangers, ainsi répartis : 10 hommes, 7 femmes et 3 enfants. Il est sorti 9 hommes, 8 femmes et 2 enfants.

SAVON DU CONGO Blancheur du Teint Victor VAISSIER

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 29 juin 1907

Naissances. — Fourlégnies Marie, rue de Dunkerque, 54. — Maton Yvonne, rue de Riga, 15. — Vanloucker Clovis, rue du Halot, 36. — Carette René, rue Nationale, 23. — Bruger Lucienne, rue de Tunis, 2. — Delemasure Arthur, rue Nationale, 122.

Publications de mariages. — Casaert Léon, chaudronnier, rue Colbert, 12, et Vandewiele Zénobie, rattacheuse, rue Colbert. — Catel Jules, trieur, rue de Tunis, 34, et Desmettre Célestine, repasseuse, rue de la Latte, 104. — Coquart Denis, électricien à Lille, et Vandenhove Jeanne, rue Nationale, 41. — Degetelle Jean-Baptiste, fileur, rue de la Marlière, 4, et Vandebrouck Adèle, rattacheuse, rue du Hainaut. — Delmarque Constant, boucher, rue de la Croix-Rouge, 44, et Delezenne Berthe, sans profession, rue de la Croix-Rouge, 43. — Denis Victor, tisserand, rue des Bonnets, 89, et Deletombe Germaine, ourdisseuse, rue des Bonnets, 100. — Deschamps Arthur, magasinier, rue du Casino, 17, et Salomez Emma, soigneuse, rue Auber, 20. — Desurmont Jules, ajusteur, rue de Moscou, 63, et Turpin Marie, soigneuse, rue de l'Amidonnerie, cour Haquette. — Germonprez Eugène, à Mouvaux, et Vande Wynckel Alice, soigneuse, rue de la Blanche-Porte, 247. — Lahousse Léon, tôlier, rue de Gand, 264, et Nuttens Clémence, soigneuse, rue de Gand, 265. — Loridant Albert, chaudronnier en fer, rue du Point Central, 40, et Lattre Marie, sans profession, boulevard Gambetta, 204. — Vancoille Floris, débourreur à Neuville en Ferrain, et Desmeinck Emma, soigneuse, rue Marengo, 4. — Vamneoni Robert, cordonnier, rue de Cronstadt, 16, et Vansteenkiste Marie, ménagère, rue de la Prairie, 7. — Vermeersch Aldric, maréchal-ferrant à Roncq, et Loontjuin Julienne, soigneuse, rue de Paris, 101.

Décès. — Vanzeveren Constant, 65 ans, employé, rue du Vélodrome, 79. — Picavet Henri, 73 ans, rue d'Havre, 3. — Vanthorre Georges, 6 ans, rue Nationale, 122. — Pollet Jules, 45 ans, tisserand, rue Nationale, 122. — Loridan Marie-Madeleine, 1 mois, tisserand, rue du Virolois, 174. — Parisse Edouard, 73 ans, sans profession, rue du Tilleul, 70.

ASTHME Poudre et Cigarettes EXIBARD SOULAGEMENT IMMÉDIAT — 102, Rue Richelieu, Paris — Ttes Phies

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

FESTIVAL INTERNATIONAL ET FETE DE GYMNASTIQUE

La municipalité de Croix et la commission des fêtes organisent, pour le dimanche 8 septembre, une grande fête à laquelle sont conviées les sociétés musicales du Nord, du Pas-de-Calais et de la Belgique.

Plusieurs sociétés de gymnastique recevront également une invitation.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Dumoulin Charles, domestique maison Pluquet, marchand de charbons, contusions de la jambe gauche, plaies contuses du nez et de l'arcade sourcillière droite. A fait une chute.

VOL. — Un nouveau vol de fils téléphoniques en cuivre a été commis, dans la nuit de jeudi à vendredi, entre la gare de Croix et Wasquehal. 300 mètres de ce métal ont été coupés et enlevés.

WATTRELOS

CONTRAINTE. — Léon Dubremetz, maître-ramoneur, demeurant aux Trois-Bouteilles a été arrêté par les gendarmes de Wattrelos, pour purger une peine de prison.

C'EST DEFENDU ! — M. Léon Hélinck, 27 ans, domestique, demeurant à Leers, hameau de Cauhem, originaire de Belgique, avait, comme un de ses voisins installé un pigeonnier dans son grenier.

Malheureusement pour lui, les gendarmes de Wattrelos passèrent près de son habitation et en voyant voltiger les voyageurs, ils rappelèrent à Hélinck, en lui dressant une contravention, qu'il était défendu aux étrangers de tenir des pigeons-voyageurs.

DOUX MARI. — M. Henri Gilnant, matelassier, demeurant rue de l'Espierre, furieux de ce que sa femme voulait le suivre dans une promenade, s'est retourné vers sa moitié et lui a porté un violent coup de clef.

La femme, peu satisfaite de ce procédé, a déposé une plainte à la gendarmerie.

VOL DE NUMERAIRE. — Un individu profitant que la fenêtre de la maison de M. Casimir, demeurant rue du Petit Tournai, maisons Nys, était restée ouverte, a pénétré dans la maison, et a enlevé le portemonnaie qui se trouvait dans la poche d'un pantalon pendu dans la cuisine et contenant une pièce de cinq francs.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la filature Leclercq-Dupire, fabricant à Wattrelos, rue de l'Industrie, un ouvrier, Vandemeulen Georges, 14 ans, demeurant à Wattrelos, hameau du Bas-Chemin, s'est fait une coupure à l'index gauche avec un couteau, en retirant de la laine d'un cylindre.

ETAT-CIVIL du 29 juin 1907. — *Naissances.* — Robert Desmet, rue Léon Gambetta, 20. — Germaine Deketele, rue de Roubaix, 79.

Décès. — Julie Tanghe, 69 ans, marchande de lingerie, rue du Trou de Fouan.

LYS

POUR LES PAUVRES. — Nos amis du Bureau de bienfaisance de Lys nous font savoir qu'une somme globale de 228 fr. 35 a été versée à leur caisse par les organisateurs du carrousel attelé, couru le 9 juin dernier dans leur commune.

Toutes nos félicitations.

LA DUCASSE. — A l'occasion de la ducasse, la permission d'une heure du matin est accordée à tous les débitants, les dimanche 1er, lundi 2 et mardi 3 juillet.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. E. Wattel fils, M. Julien Varvenne, 42 ans, domestique, demeurant à Roubaix, rue du Pont-Rouge, s'est fait une contusion sacro-lombaire en soulevant un tonneau.

15 jours de repos.

COMMISSION DES FETES. — La commission des fêtes, réunie à la Mairie, pour examiner la question des fêtes du 14 Juillet, a décidé que toutes les sociétés locales ayant un règlement, qui participeront au cortège de la Fête Nationale, participeront au tirage des primes.

RONCQ

UN TRANSFUGE. — Le hameau du Blanc-Four est républicain ; les électeurs ont donc pensé choisir des conseillers républicains. Or, depuis le mois d'août dernier, trois membres seulement sur six sont restés fidèles à leur programme. Parmi les trois qui sont passés à l'ennemi, l'un d'eux, M. Jean Louis, mérite une mention particulière, car il a été investi par M. le Préfet des fonctions d'administrateur du Bureau de bienfaisance. « Noblesse oblige » : il devait donc, il semble, tâcher de mériter la confiance qu'on lui avait accordée et remplir son mandat en républicain. Eh bien ! non, il a tout simplement changé son fusil d'épaule et ses votes se confondent désormais toujours avec ceux des administrateurs nommés par le Conseil municipal. Récemment encore, lors de la nomination du trésorier du dit bureau, il a trahi ses collègues délégués de la Préfecture qui, par ce fait, ont été mis en minorité. Si M. Jean Louis avait réellement du cœur, il se démettrait de son mandat, étant donné que M. le Préfet ne l'a pas nommé pour agir de la sorte.

Lille

Vélo brisé, crâne fêlé

Un cycliste dont la fourche de vélo se brise tombe terriblement et se fêle le crâne.

Un jeune électricien, M. Georges Cotaert, âgé de 18 ans, demeurant rue Baucourt-Decourcelles, cite Notre-Dame, 2, faisait vendredi soir, vers 7 heures et demie, une promenade en bicyclette dans le bois de Boulogne.

Heureux d'avoir fini sa journée, l'électricien pédalait joyeusement quand tout à coup il fut projeté violemment en avant.

La fourche de sa machine venait de se rompre et le malheureux cycliste était lancé contre le sol, tête première. Ce fut une chute horrible. Le pauvre garçon resta inanimé sur le sol, pendant que la machine, cause du mal, allait tomber en pièces à quelques pas.

Des passants arrivèrent et relevèrent le blessé qui ne retrouvait pas connaissance. On le transporta dans un poste voisin où M. le docteur Havez vint lui donner des soins.

Le médecin constata une félure du crâne grave, et de nombreuses contusions sur tout le corps. L'état du jeune homme était très inquiétant et son transfert à l'Hôpital de la Charité eut lieu dans la soirée, avec de grandes précautions.

Le malheureux n'a pas encore repris connaissance et l'on craint une issue fatale. N'est-ce pas une terrible leçon pour ceux qui ne prennent pas garde suffisamment à la solidité de bicyclettes, au nickelage éblouissant ?

Au Parquet

LE CRIME DE CROIX

Lemay et Schauvelièqe, condamnés aux travaux forcés par la cour d'assises de Douai, pour cambriolages, et, ainsi que nous l'avons déjà dit, soupçonnés d'être les auteurs du double assassinat de Croix, ont été ramenés à Lille et incarcérés à la maison centrale de Loos.

M. Vérin, juge d'instruction, chargé de l'enquête sur le crime de Croix, s'est rendu hier samedi à Loos, pour leur faire subir un interrogatoire d'identité

Les deux inculpés nient très énergiquement avoir participé à cette grave affaire. Ils ont montré un grand mécontentement d'être enfermés en cellule.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 29 juin 1907
Présidence de M. GODART

L'AMOUR QUI TUE

Le 12 juin dernier, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, Philomène Vaillant, 44 ans, qui a quitté son mari pour suivre Adhémar Dumoulin, arrosa la figure de dernier d'une fiole d'acide sulfurique.

Le motif : l'idylle était à son dernier chapitre. A l'âge de la prévenue, on devrait pourtant savoir que rien n'est éternel, surtout l'amour, et que le meilleur moyen de se venger d'un abandon c'est de donner un successeur au volage qui s'en va. Mais il y a des gens qui aiment la complication et le piment des émotions dans le [illegible] de leur existence.

Philomène Vaillant vitriola, son amant est hideux et, pris pour la brutale d'un petit « revenez-y » dont la cause regarde les psychologues, déclare à l'audience qu'il pardonne.

Tous deux, évidemment, regrettent ce qui s'est passé.

Le tribunal aussi : il inflige à l'amante vitrioleuse trois mois de prison avec sursis.

A ce prix là, on ne voudrait pas se passer le luxe d'un petit drame à défrayer la chronique.

LE MIC-MAC. — Le tribunal a vidé son délibéré dans le procès des cinq bijoutiers poursuivis pour entraves à la liberté des enchères. Chacun d'eux est condamné à 500 fr. d'amende avec sursis. Le tribunal accorde à l'administration du Mont-de-Piété, partie civile au procès, 1 franc de dommages et intérêts et dix insertions du jugement dans les journaux locaux et à son choix.

AFFAIRES DIVERSES. — Victor Rosier, 28 ans, journalier à Lille, coups à Sophie Leclercq, le 27 juin, 15 jours de prison.

— Pour vol d'objets mobiliers chez leur logeuse à Lille, 1 mois à Julie Davrain et à Léon Bourse.

— Six jours à Cyrille Dewaegenaere et à Oscar Girard, de Lille, pour coups réciproques

— Mathilde Guinguiers, femme Duhamel, ménagère à Lille, coups, 25 fr. d'amende avec sursis.

— Pour bris de clôture chez M. Auguste Leclercq, tisserand à Ascq, 15 jours de prison à Edouard Vanbrurel et à Louis Lenglin.

— Pour vol en gare d'Haubourdin, 1 mois de prison à Georges Lequien.

— 500 fr. avec sursis à M.... herboriste à Lille, pour exercice illégal de la pharmacie. Le Syndicat des pharmaciens qui demandait 1,000 fr. de dommages et intérêts en obtient 50.

— 25 fr. d'amende à Isbled Henri, 29 ans, domestique, qui, le 29 mai, contusionna et renversa avec sa voiture M. Haspelaque, de Marcq en-Barœul.

— 2 mois à Vandeghens Pierre pour vol d'effets à Roubaix

— 1 mois à Henri Lebon, 23 ans, pour coups à Armentières.

— Pour mendicité, 6 jours à Cornil Auguste, 15 à Leclercq Henri, 62 ans, récidiviste, 8 à Bouteille Henri.

CHRONIQUE des SPORTS

CYCLISME

LES CHAMPIONNATS DU MONDE

L'attention de tout le monde cycliste sera retenue aujourd'hui par la première journée du meeting annuel de l'Union Cycliste Internationale, les championnats du Monde.

CHAMPIONNAT DE VITESSE AMATEURS

Allemagne. — Ganzevoort, Martens.
Angleterre. — Taylorson, Payne, Clark, Bouffler, Anderson, Buck, Flynn, Psalty, Isaacs, Meredith, King, Harry, Wilson, Crowther, Denny et Johnson.
Belgique. — Patou, Renard et Coeckelberg.
France. — Devoissoux, Auffray, Demangel, Schilles, Guif, Dreyfus, Simon, Souflet, Dalmare, Flohr Morel, Carot, Tardieu, Bourguinaud Rolle, Avrillon, Fabre, Maréchal Laurent, Texier, De Vogelsang, Aaron.
Hollande. — Nyland, Julleken.
Italie. — Della Ferrera, Morisetti, Gabrielli.

CHAMPIONNAT DE VITESSE PROFESSIONNELS

Allemagne. — Mayer et Rutt.
Amérique. — Krebs et Bardgett.
Angleterre. — Benyon, Wills.
Australie. — Brook.
Belgique. — Trelb.
Danemark. — Thornwald Ellegaard.
France. — Friol, Poulain, Jacquelin, Dupré, Delage, Hourlier, Comès, Grognet, Bernhardt, Novara, Pomier, Maurice, Libeaud, Le Doc Saunier, Lucas, Danjou, Duquesne, Rousseau Pouchois, Palutias, Rivière, Lauber, Eschennbrenner, Fauvel, Véron, Deschamps, Toussaint, M. Friol, Thoiu, Mouthier.
Hollande. — Schilling.
Italie. — Del Rosso.
Suisse. — Rettich et Doerflinger.

CHAMPIONNAT DES 100 KILOMETRES

Allemagne. — Rosenloeker.
Amérique. — Nat Butler.
Angleterre. — Thommy Hall et Wills.
Belgique. — Darragon, Dussot, Parent, Bardonneau.
Italie. — Bruni.